



FICHE D'INSCRIPTION ATELIERS HOME LUNCH 2021/2022

Chers Parents,

Voici la fiche d'inscription de votre enfant pour l'année 2021 / 2022. Nous vous prions de la compléter très lisiblement et de nous la retourner dans les meilleurs délais accompagnée de votre règlement.

Nom : **Prénom :**

Âge : **Date de naissance :**

Adresse :

PARENTS

Nom : **Prénom :**

Téléphone : e-mail :

Nom : **Prénom :**

Téléphone : e-mail :

J'atteste avoir souscrit une assurance individuelle pour mon enfant pour l'année 2021/2022.

A remplir si vous le connaissez :

Jour de votre Home Lunch :

Adresse de la famille hôte :

Des problèmes de santé qu'il serait utile de nous signaler ? :

Personnes autorisées à venir cherchant l'enfant :

Autres informations que vous souhaitez préciser :

TARIFS

SORTIE D'ÉCOLE, LUNCH & ATELIER D'1 HEURE (repas non inclus)

POUR UN GROUPE DE 5 ENFANTS :

- 710 €/an
- 236,67 €/trimestre*
- 71 €/mois

POUR UN GROUPE DE 4 ENFANTS :

- 830 €/an
- 276,67 €/trimestre*
- 83 €/mois

POUR UN GROUPE DE 3 ENFANTS :

- 950 €/an
- 316,67 €/trimestre*
- 95 €/mois

POUR UN GROUPE DE 2 ENFANTS :

- 1 450 €/an
- 483,33 €/trimestre*
- 145 €/mois

- Je bénéficie d'une remise de 5% pour l'inscription d'un 2ème enfant d'une même fratrie (réduction à appliquer uniquement pour le 2ème enfant)
- Je bénéficie d'une remise EARLY BIRDS de 30 € en envoyant ma fiche d'inscription avant le 24 mai 2021 minuit



JE CHOISIS LE RÈGLEMENT:

Par virement automatique :

Vous devez impérativement nous fournir l'ordre de virement permanent que vous avez mis en place auprès de votre banque.
IBAN The Little Friends : FR76 1010 7001 5200 4200 4294 805

- 1 unique virement automatique de € le 2 septembre 2021
- 3 virements automatiques de€ le 2 septembre 2021, le 2 janvier 2022 et le 2 avril 2022
- 10 virements automatiques de€ le 2 de chaque mois jusqu'à juin 2022

Par chèque :

Joindre au dossier le(s) chèque(s) :

- en 1 fois : je joins un chèque de € qui sera encaissé le 2 septembre 2021
- en 3 fois : je joins 3 chèques de€ chacun qui seront encaissés le 2 septembre 2021, le 2 janvier 2022 et le 2 avril 2022
- en 10 fois : je joins 10 chèques de€ chacun qui seront encaissés le 2 de chaque mois jusqu'à juin 2022

Par CESU :

Joindre au dossier les chèques :

Ils seront encaissés en 1 fois, le 2 septembre 2021

- J'accepte que mon enfant soit photographié ou filmé pendant une séance : OUI NON
- J'accepte que les photos ou vidéos soient utilisées sur tous supports pour la communication de The Little Friends, l'anonymat étant respecté : OUI NON

Les inscriptions se font à l'année. Remise du règlement couvrant le tarif de l'année à l'inscription.

Je certifie en cochant ci-contre avoir pris connaissance des conditions générales de ventes disponibles à l'adresse www.thelittlefriends.fr.

Fait à :

Le :

Signature :



50% de déduction d'impôt sur le coût horaire

* 50% de déduction ou crédit d'impôt sur le coût horaire charges sociales incluses, dans les conditions posées par l'article 199 sexdecies du C.G.I. (sous réserve de modification de la législation).